40	03/07/2007	BE 0422.946.130	36	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	07349.00394	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Pharmaflore**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Botrieux(DA) N°: 7 Boîte:

Code postal: 7864 Commune: Deux-Acren

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Tournai

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0422.946.130

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 12-01-2005

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 29-06-2007

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2006 au 31-12-2006

Exercice précédent du 01-01-2005 au 31-12-2005

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.4, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.4.1, C 5.4.2, C 5.5.1, C 5.5.2, C 5.6, C 5.8, C 5.13, C 5.15, C 5.16

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

OMEGA PHARMA NV
BE 0431.676.229
Venecoweg 26
9810 Nazareth
BELGIQUE
Début de mandat: 29-11-2001 Fin de mandat: 30-03-2007 Administrateur délégué

Représenté par:

COUCKE Marc

JAN PEETERS NV
BE 0466.501.407
Voshollei 12
2930 Brasschaat
BELGIQUE
Début de mandat: 13-03-2006 Fin de mandat: 13-03-2012 Administrateur

Représenté par:

PEETERS JAN

Voshollei 12
2930 Brasschaat

VOSS ERIC

Bezemstraat 271
1600 Sint-Pieters-Leeuw
BELGIQUE
Début de mandat: 29-11-2001 Fin de mandat: 30-03-2007 Administrateur

VAN JEVEREN GERARDUS

Kralingseweg 181
3062 CE ROTTERDAM
PAYS-BAS
Début de mandat: 30-03-2007 Administrateur

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS
BE 0429.501.944
WIoluwe Garden, Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE
Début de mandat: 29-05-2004 Fin de mandat: 31-05-2007 Commissaire

Représenté par:

OPSOMER Peter

Wilsonplein 5/G
9000 Gent

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**349.782**	**348.589**
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	**5.727**	**8.387**
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	**343.866**	**340.013**
Terrains et constructions		22	309.822	321.598
Installations, machines et outillage		23	28.575	11.573
Mobilier et matériel roulant		24	5.469	6.842
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	**189**	**189**
Entreprises liées	5.14	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	189	189
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	189	189
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**796.863**	**852.029**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**321.433**	**323.211**
Stocks		30/36	321.433	323.211
Approvisionnements		30/31	262.604	258.900
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	58.830	64.311
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**435.411**	**513.268**
Créances commerciales		40	388.752	422.055
Autres créances		41	46.659	91.213
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**27.414**	**1.507**
Comptes de régularisation	5.6	490/1	**12.605**	**14.043**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.146.645**	**1.200.619**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**625.261**	**523.338**
Capital	5.7	10	**65.000**	**65.000**
Capital souscrit		100	65.000	65.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**6.500**	**6.500**
Réserve légale		130	6.500	6.500
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**531.412**	**423.492**
Subsides en capital		15	**22.350**	**28.347**
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**43.008**	**14.596**
Provisions pour risques et charges		160/5	**31.500**	
Pensions et obligations similaires		160	31.500	
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168	**11.508**	**14.596**
DETTES		17/49	**478.375**	**662.684**
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**474.189**	**662.684**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		289.677
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		289.677
Dettes commerciales		44	355.515	272.850
Fournisseurs		440/4	355.515	272.850
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	118.674	100.157
Impôts		450/3	28.097	28.561
Rémunérations et charges sociales		454/9	90.577	71.596
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	5.9	492/3	**4.186**	
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.146.645**	**1.200.619**

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	**2.025.940**	**2.006.056**
Chiffre d'affaires	5.10	70	1.850.812	1.769.779
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	175.128	236.276
Coût des ventes et des prestations		60/64	**1.854.524**	**1.872.192**
Approvisionnements et marchandises		60	960.524	915.837
Achats		600/8	957.812	828.126
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	2.712	87.711
Services et biens divers		61	234.604	244.723
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	593.424	666.463
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	23.790	24.578
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		8.217
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	31.500	
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	10.683	12.373
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	**171.416**	**133.864**
Produits financiers		75	**8.637**	**15.576**
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	5.11	752/9	8.637	15.576
Charges financières	5.11	65	**16.439**	**11.997**
Charges des dettes		650	15.836	1.829
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	603	10.168
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	**163.614**	**137.443**
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	**163.614**	**137.443**
Prélèvements sur les impôts différés		780	**3.088**	**5.936**
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	**58.782**	**-4.822**
Impôts		670/3	58.782	54.809

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		59.631
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	**107.920**	**148.201**
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	**107.920**	**148.201**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**531.412**	**423.492**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	107.920	148.201
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	423.492	275.291
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**531.412**	**423.492**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**26.645**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**26.645**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	**26.645**
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	**26.645**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		210		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**114.345**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**114.345**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**105.957**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	2.661	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**108.618**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**5.727**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	**XXXXXXXXXX**	**59.371**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023		
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	**59.371**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	**XXXXXXXXXX**	**59.371**
Mutations de l'exercice				
Actés		8073		
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	**59.371**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	**0**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	**XXXXXXXXXX**	**367.720**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	**367.720**	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	**XXXXXXXXXX**	**46.122**
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	11.776	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	**57.898**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22	**309.822**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**260.667**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	21.467	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**282.133**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**249.093**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	4.465	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**253.558**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		23	**28.575**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**219.971**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	3.516	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**223.487**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**213.129**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	4.888	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**218.018**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		24	**5.469**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	**189**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	**189**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	65.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	65.000	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
ACTIONS SANS DESIGNATION DE VALEUR		65.000	520
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	520
Actions au porteur	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

à remplir

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	28.097
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	90.577

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires net				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventilation par marché géographique				
Autres produits d'exploitation				
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics		740		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Nombre total à la date de clôture		9086	18	16
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein		9087	14,8	16,7
Nombre effectif d'heures prestées		9088	23.323	25.963
Frais de personnel				
Rémunérations et avantages sociaux directs		620	408.551	486.343
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	143.213	159.759
Primes patronales pour assurances extralégales		622	12.648	
Autres frais de personnel		623	29.012	20.361
Pensions		624		
Provisions pour pensions				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	31.500	
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		8.217
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	31.500	
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	10.683	12.373
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,3	0,5
Nombre effectif d'heures prestées		9098	566	910
Frais pour l'entreprise		617	8.419	23.328

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	5.997	11.527
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	37	1.194
Provisions à caractère financier			
Constituées	6560		
Utilisées et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			

	Exercice
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
Ventilation des autres charges exceptionnelles	

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**58.782**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	80.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	21.218
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources des disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
depenses non admises		18.167
intérets notionnels		-17.000

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	161.997	150.802
Par l'entreprise	9146	246.684	251.797
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	87.818	107.505
Précompte mobilier	9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	**58.911**	**76.073**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	58.911	76.073
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**5.597**	**294.695**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	5.597	294.695
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	14.534	
Autres charges financières	9471		7.976
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et Indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

OMEGA PHARMA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0431.676.229
Venecoweg 26
9810 Nazareth
BELGIQUE

---

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*	
Nombre moyen de travailleurs	100	12,3	4,8	14,8	ETP	16,7	ETP
Nombre effectif d'heures prestées	101	18.819	4.504	23.323	T	25.963	T
Frais de personnel	102	478.825	114.599	593.424	T	652.325	T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX		T		T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	14	4	16,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	14	4	16,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe				
Hommes	120	5	1	5,5
Femmes	121	9	3	10,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	3	8,1
Ouvriers	132	8	1	8,1
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,3	
Nombre effectif d'heures prestées	151	566	
Frais pour l'entreprise	152	8.479	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	3		3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	3		3
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	220			
secondaire	221			
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223			
Femmes: primaire	230			
secondaire	231	1		1
supérieur non universitaire	232	1		1
universitaire	233	1		1

Sorties

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	1		1
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	320			
secondaire	321			
supérieur non universitaire	322			
universitaire	323			
Femmes: primaire	330			
secondaire	331			
supérieur non universitaire	332	1		1
universitaire	333			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	1		1
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi

Mesures en faveur de l'emploi	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
Mesures comportant un avantage financier*				
Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	414			
Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
Maribel social	415			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	16	15,1	25.450
Programmes de transition professionnelle	417			
Emplois services	418			
Convention emploi-formation	503			
Contrat d'apprentissage	504			
Convention de premier emploi	419			
Autres mesures				
Stage des jeunes	502			
Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
Prépension conventionnelle	506			
Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	10	9,1	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi

Total pour l'exercice	550	17	15,2
Total pour l'exercice précédent	550P	19	17

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût pour l'entreprise	5803		5813	

Renseignements sur les activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat dispensées en vertu de la loi du 5 septembre 2001 visant à améliorer le taux d'emploi des travailleurs

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RÈGLES D'ÉVALUATION

DETERMINATION DES REGLES D'EVALUATION

Conformément à l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 sur les comptes annuels des entreprises , le Conseil d'Administration a arrêté ce qui suit :

REGLES GENERALES D'EVALUATION

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'AR. du 30.1.2001 et particulièrement dans son chapitre II ' Règles d'évaluation ' dont il est superflu de reproduire ici le texte.

Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans les cas où elle laisse le choix à l'entreprise, le Conseil d'Administration a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après.

Conformément à l'arrêté, il ne pourra être dérogé aux présentes règles d'évaluation qu'après décision expresse du Conseil d'Administration.

Dans la mesure où le Conseil d'Administration juge que les cas d'évaluation non expressément prévus dans les présentes règles ne représentent pas une importance suffisante à nécessiter une décision additionnelle ou modificative, ceux-ci seront réglés par des méthodes similaires à celles qui figurent ci-après, sans qu'il en soit fait mention spéciale dans le Livre des Inventaires et dans le résumé des règles d'évaluation accompagnant les comptes annuels.

POSTES DE L'ACTIF

I. Frais d'établissement

Les frais d'établissement et de constitution sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.
Ils sont amortis à partir de leur année d'acquisition au taux annuel linéaire de 20%, s'ils dépassent un montant de 1250 EUR. Autrement ils sont amortis à 100% dès la première année.

II. Immobilisations incorporelles

Valeur d'entrée en comptabilité :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Toute immobilisation incorporelle d'une valeur inférieure à 3000 EUR est totalement amortie dès l'année d'acquisition.

Amortissements normaux d'exploitation :

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de leur mois d'acquisition au taux linéaire de 20 % et prorata temporis par mois entiers.

Amortissements exceptionnels ou complémentaires

Conformément aux articles de l'A.R. du 30.1.2001, le Conseil d'Administration décide, le cas échéant, s'il y a lieu de prévoir une dotations exceptionnelle ou complémentaire au compte d'amortissement des immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation.

III. Immobilisations corporelles

Valeur d'entrée en comptabilité :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors frais, sauf pour les voitures et les terrains dont les frais et la TVA fiscalement non déductibles sont ajoutés au prix d'achat. Toute immobilisation corporelle d'une valeur inférieure à 500 EUR est totalement amortie dès l'année d'acquisition.

Amortissements normaux d'exploitation :

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises par la société, les gérants décident pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode et du taux annuel applicable.

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir du mois d'acquisition et prorata temporis par mois entiers.

A. Terrains et constructions

Terrains + frais accessoires : non amortissables
Bâtiment industriel : amortissement linéaire sur 15 ans
Bâtiment mixte : amortissement linéaire sur 20 ans
Aménagements bâtiment : amortissement linéaire 20%

B. Matériel et Mobilier

Matériel de fabrication : amortissement linéaire de 20%
Matériel de laboratoire : amortissement linéaire de 10% ou amortissement linéaire de 20%
Matériel d'entretien : amortissement linéaire de 10%
Matériel de conditionnement : amortissement linéaire de 20%
Matériel de stockage : amortissement linéaire de 20%
Matériel de bureau : amortissement linéaire de 20%
Matériel informatique : amortissement linéaire en 3 ans
Mobilier : amortissement linéaire de 20%

C. Matériel roulant et accessoires

Matériel roulant et access. : amortissement linéaire de 20 ou 25 % suivant l'utilisation des véhicules

D. Location-financement

Renvoi aux conditions d'amortissements pour les biens de même nature non acquis en location-financement.

E. Immobilisations en cours et acomptes versés

Les immobilisations en cours et les acomptes versés sont amortis au même taux en vigueur pour l'immobilisation de même nature

Amortissements exceptionnels ou complémentaires

Conformément aux articles de l'A.R. du 230.1.2001, le Conseil d'Administration décide, le cas échéant, s'il y a lieu de prévoir une dotations exceptionnelle ou complémentaire au compte d'amortissement des immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation.

IV. Immobilisations financières

Les participations, autres actions et parts et les titres à revenu fixe sont valorisés à leur prix d'achat.

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition des ces immobilisations peuvent être pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Pour les participations ou autres actions et parts, les réductions de valeur actées doivent être justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives des sociétés dans lesquelles elles sont détenues.

Les créances y compris les titres à revenu fixe portés sous les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Les dépôts et cautionnements sont repris à leur valeur nominale.

V. Stocks et commandes en cours

Les commandes en cours d'exécution sont valorisées selon les frais directs exposés y compris une incorporation de frais de structure mais sans marge bénéficiaire.

VII. Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaie étrangère sont valorisées en francs belges au cours de change à la date de clôture de l'exercice social.

Une réduction de valeur est opérée sur les créances lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

Toute créance échue depuis plus de 90 jours et relative à des clients considérés comme risqués

VIII. Placements de trésorerie

Les règles d'évaluation des placements en trésorerie sont les mêmes que celles des créances à un an au plus.

IV. Valeurs disponibles

Les règles d'évaluation des valeurs disponibles sont les mêmes que celles des créances à un an au plus.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis comptabilisés soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

Les charges à reporter comprennent notamment l'escompte relatif aux dettes à plus d'un an non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible, calculé au taux du marché applicable à de telles dettes au moment de leur entrée dans le patrimoine de la société.
La méthode utilisée pour le calcul de l'escompte sera celle de l'escompte à intérêts composés.
La prise en résultats de l'escompte se fera prorata temporis des différents remboursements de la dette.

POSTES DU PASSIF

VII. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer.

VIII. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de clôture de l'exercice en cours, s'il y a lieu.

IX. Dettes à un au plus

Ces dettes sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de clôture de l'exercice en cours, s'il y a lieu.

X. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation, comprenant les charges à imputer et les revenus à reporter, sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçues, soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés.
Ils comprennent notamment l'escompte relatif aux créances à plus d'un an non productives d'intérêts, ou assorties d'un intérêts anormalement faible calculé au taux du marché applicable à de telles créances au moment de leur entrée dans le patrimoine de la société. La méthode utilisée pour le calcul de l'escompte sera celle de l'escompte à intérêts composés ; la prise en résultats de l'escompte se fera prorata temporis des différents encaissements de la créance.

PHARMAFLORE SA
Rue Botrieux 7
7864 Deux-Acren
RPM 0422.946.130
TVA422.946.130
Trib. Comm. Tournai

(la "Société")

Rapport de gestion du Conseil d'Administration de Pharmaflore sur les comptes annuels de l'exercice 2006 à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29/06/2007

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exercice de notre mandat durant l'exercice 2006, et de soumettre les comptes annuels arrêtés au 31/12/2006 à votre approbation.

1. Commentaires sur les comptes annuels

1.1 Compte de résultats

Il ressort des comptes annuels que la Société a enregistré un bénéfice de 107.919.86 EUR durant l'exercice clôturé au 31/12/2006.

	Produits	Charges	Résultat
exploitation	2.025.939,97	-1.854.524,46	171.415,51
financier	8.637,28	-16.438,85	- 7.801,57
exceptionnel	0	0	0
Total	2.034.577,25	-1.870.963,31	163.613,94
Prélèvements sur impôts différés			3.087.99
Impôts sur le résultat			-58.782,07
Bénéfice de l'exercice à affecter			107.919,86

Répartition des charges d'exploitation (en EUR) :

achats et variation de stock	960.523,75
biens et services	234.604,34
personnel	593.423,77
amortissements, réductions de valeurs et provisions	55.289,65
autres charges d'exploitation	10.682,95
Total des charges d'exploitation :	1.854.524,46

1.2 Le bilan

Le total de bilan diminuait de 1.200.618,59 EUR en 2005 à 1.146.644,84 EUR en 2006.

	2005	2006
Actif immobilisés	348.589,32	349.782,27
Actif circulant	852.029,27	796.862,57
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks	323.210,55	321.433,26
Créances commerciales	422.054,76	388.752,12
Autres créances	91.213,36	46.658,86
Valeur disponibles	1.507,48	27.413,69
Régularisation	14.043,12	12.604,64
Total Actif	1.200.618,59	1.146.644,84
Capital propres	523.338,49	625.261,33
Provisions	14.596,26	43.008,27
Dettes à plus d'un an	0	0
Dettes à un an au plus	662.683,84	474.189,24
Régularisation	0	4.186,00
Total Passif	1.200.618,59	1.146.644,84

1.3 Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice à affecter est 107.919,86 EUR. Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice comme suit :

Bénéfice à affecter :	107 919,86
Affectation aux réserves légales	0
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	423 491,93
Rémunération du capital	0
Report du bénéfice résiduel :	531 411,79

1.4 Risques et incertitudes

La Société peut être confrontée à certains risques et incertitudes. Les risques principaux sont détaillés ci-après :

Etant donné que la Société opère dans un marché strictement réglementé, les conséquences de modifications légales éventuelles constituent toujours un facteur impondérable susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution ultérieure des activités de la Société.

Par ailleurs, la concurrence accrue sur le marché joue un rôle important ; la concurrence toujours plus vive peut éroder les marges de la Société.

Enfin, l'évolution des taux de change est également un élément non négligeable. D'éventuelles fluctuations des cours de change pourraient impacter les prix d'achat de la Société.

2. Evénements importants depuis la clôture

Aucun événement important n'est à signaler depuis le clôture des comptes au 31 décembre 2006

3. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la Société

Il n'y a pas des circonstances qui peuvent influencer le développement de la Société.

4. Recherche et développement

Dans l'année 2006 aucun investissement en recherche et développement n'a été faite.

5. Augmentations de capital

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital.

6. Acquisition des actions propres

Aucune acquisition des actions propres ne s'est faite.

7. Intérêts opposés des administrateurs (l'article 523 du Code des sociétés)

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait sous l'application de l'article 523 du Code des sociétés.

8. Décharge aux administrateurs

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2006.

9. Décharge au commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat durant l'exercice 2006.

10. Succursale

La Société ne possède pas de succursale.

11. Instruments financiers

Dans le cadre de l'article 96, 8° du Code des sociétés, aucun instrument financier n'est utilisé et il n'y a pas davantage de risques de prix, de crédit et de liquidité significatifs dans le chef de la Société.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels, de donner décharge aux administrateurs et au commissaire, et de fixer l'affectation du résultat.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Signé,

Gerardus van Jeveren
Administrateur

Jan Peeteers NV
Administrateur
Représenté par Jan Peeters
Représentant permanent

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PHARMAFLORE SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

Le 22 juin 2007

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises
PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
Wilsonplein 5 G
B-9000 Gent
Telephone +32 (0)9 268 82 11
Facsimile +32 (0)9 268 82 99
www.pwc.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PHARMAFLORE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Pharmaflore SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à EUR 1.146.645 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 107.920.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;

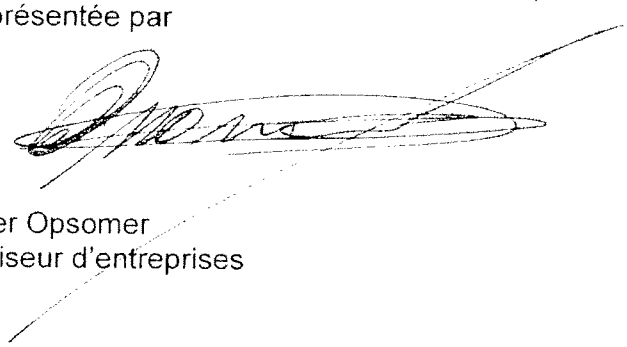
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

PRICEWATERHOUSECOOPERS

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Gand, le 22 juin 2007

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représentée par



Peter Opsomer
Réviseur d'entreprises